



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 17 mai 2022

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 17 mai 2022, en présence de :

- M. Denis BAVARD, membre associé ;
- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission ;
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 15 avril 2021 portant délégation en application de l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer comme suit :

Avis sur projets :

- 4429 – Implantation d'un parc de quatre éoliennes au lieu-dit Le Bois du Breuil, sur la commune de Burey, par la SAS Le Chemin de la Corvée (27) : délégation donnée à M. Noël JOUTEUR, à échéance du 7 juin 2022 - **cette délégation annule et remplace la délégation de ce dossier donnée à Mme Marie-Claire BOZONNET lors de la séance collégiale du 13 avril 2022**
- 4456 – Implantation d'un parc de cinq éoliennes, au Bois de la Londe, à Bracquetuit, Etampuis et Grigneuville (76) : délégation donnée à Mme Marie-Claire BOZONNET, à échéance du 4 juillet 2022

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
la présidente,

Signé

Corinne ETAIX